

Catherine Delarue-Breton, *Discours scolaire et paradoxe*, Paris, Academia & L'Harmattan, coll. « Sciences du langage – Carrefours et points de vue », 2012 (240 p., 26 euros)

DANS **LE FRANÇAIS AUJOURD'HUI** 2014/3 n° 186 , PAGES V À V  
ÉDITIONS **ARMAND COLIN**

ISSN 0184-7732

ISBN 9782200929442

DOI 10.3917/lfa.186.0119e

Date de mise en ligne : 16/10/2014

Article disponible en ligne à l'adresse

<https://shs.cairn.info/revue-le-francais-aujourd-hui-2014-3-page-V?lang=fr>



Découvrir le sommaire de ce numéro, suivre la revue par email, s'abonner...  
Scannez ce QR Code pour accéder à la page de ce numéro sur Cairn.info.



**Distribution électronique Cairn.info pour Armand Colin.**

Vous avez l'autorisation de reproduire cet article dans les limites des conditions d'utilisation de Cairn.info ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Détails et conditions sur [cairn.info/copyright](http://cairn.info/copyright).

Sauf dispositions légales contraires, les usages numériques à des fins pédagogiques des présentes ressources sont soumises à l'autorisation de l'Éditeur ou, le cas échéant, de l'organisme de gestion collective habilité à cet effet. Il en est ainsi notamment en France avec le CFC qui est l'organisme agréé en la matière.

# NOTES DE LECTURE

## LIVRES

**Cora Cohen-Azria, Dominique Lahanier-Reuter & Yves Reuter (dir.),** *Conscience disciplinaire. Les représentations des disciplines à la fin de l'école primaire*, Presses universitaires de Rennes, coll. « Paideia », 2013 (115 p., 8 euros)

Cet ouvrage collectif réuni les contributions de sept didacticiens, chercheurs au sein de l'équipe Théodile-CIREL de l'université Lille 3. Chacun des contributeurs étudie les façons dont des élèves de fin de primaire identifient et reconstruisent les différentes disciplines scolaires. Ils analysent ce que ces élèves comprennent ou non de ce qui y est attendu, légitime, interdit, sollicité sur le plan des contenus, des visées, des situations d'apprentissage. Au sommaire, nous avons retenu la présentation argumentée de l'ouvrage par C. Cohen-Azria, et les études sur « La conscience disciplinaire : retour sur un concept » par Y. Reuter ; les « Questions de méthodes » posées par R. Hassan et D. Lahanier-Reuter ; « Les "matières" travaillées et leur hiérarchisation par les élèves » par D. Lahanier-Reuter ; le « Français : configurations et conscience disciplinaires » par R. Hassan ; les « Mathématiques : configurations et conscience disciplinaires » par D. Lahanier-Reuter ; les « Sciences : configurations et conscience disciplinaires » par C. Cohen-Azria ; les « Configurations et conscience disciplinaire : discours croisés des élèves et des enseignants en français » par M. Fialip-Baratte & L. Szajda-Boulanger ; « La conscience disciplinaire en questions : éléments de synthèse d'une recherche » par Y. Reuter & I. Delcambre.

L'ouvrage dans son ensemble ouvre de nouvelles perspectives de recherches qui intéressent autant les chercheurs des différents champs didactiques convoqués, que les enseignants qui sont chargés de leur enseignement.

**Olivier Bertrand et Isabelle Schaffner (dir.),** *Enseigner la grammaire*, Palaiseau, École polytechnique éditions, coll. « Linguistique et didactique », 2013 (452 p., 28,50 euros)

Le présent ouvrage constitue les actes du colloque international organisé par le département des « Langues et Cultures » de l'École polytechnique, les 15 et 16 novembre 2012. Dirigé par ses deux organisateurs, il comprend près de trente contributions autour de questions fortes qui interrogent fondamentalement les champs de la linguistique et de la didactique du français, et leurs interrelations : comment écrire une grammaire d'apprentissage ?, quels sont ses liens avec les grammaires descriptives et scientifiques ?, de quelle manière doit-on enseigner la grammaire française aujourd'hui ?, de quelle(s) grammaire(s) parle-t-on ?... L'ensemble fournit un état des lieux de l'enseignement de la grammaire du français et ouvre de nouvelles perspectives de recherche, de formation, d'enseignement associant des disciplinaires connexes comme l'histoire et la sociologie.

Au sommaire, nous avons retenu des contributions relatives à l'évolution des grammaires enseignées : « Grammaire de texte et didactique du français : les avatars d'une notion »

par B. Combettes ; « Linguistique et enseignement de la langue : l'apport possible de la macrosyntaxe à la grammaire scolaire » par M. Gailliard ; « Terminologie grammaticale aux métalangages de la classe de grammaire » par J.-L. Chiss ; dans la section relative aux rapports entre grammaire et recherches linguistiques, les chapitres intitulés « Enseigner les discours grammaticaux : des schématisations grammaticales aux parcours énonciatifs » par S. Stratilaki et C. Weber ; « La leçon de grammaire à l'intérieur du processus d'écriture : le cas des anaphores et des procédés de reprises » par S. Colognesi et C. Deschepper ; « Comment (mal)traiter l'attribut du complément d'objet en grammaire scolaire ? » par C. Vénéryn-Guénez ; « Apport d'un outil de diagnostic individuel pour de nouvelles perspectives dans l'enseignement de l'accord du participe passé chez un public adulte » par M. Damiani et N.T. Luong ; dans la partie qui envisage l'enseignement de la grammaire en contexte, les travaux portant sur « Le petit mot de la classe : entre catégorisation pratique et classification grammaticale », par C. Gomila ; « Une grammaire au service d'une écriture professionnelle. Rééduquer le regard pour mieux écrire » par M.-N. Roubaud et V. Rey ; la quatrième partie comprend également des analyses qui interrogent la place de la grammaire dans l'enseignement au primaire et au secondaire, avec les articles sur « La grammaire scolaire et ses fantômes » par D. Manesse ; « Les CE1, eux, ils avaient mis des verbes ! La catégorisation dans l'enseignement-apprentissage de la grammaire à l'école » par M. Coret et M. Kaheraoui ; « Le "cahier de règles" à l'école élémentaire, outil institutionnel et référence grammaticale : le cas du verbe en CE2. Analyse linguistique et synchronique d'un outil scolaire incontournable... » par P. Gourdet ; « Du cycle 2 au second cycle : quelles procédures d'identification du verbe chez des élèves d'école élémentaire et des étudiants en Master 2 ? » par D. Ulma ; une cinquième section, plus hétérogène, qui décrit différentes approches de l'enseignement de la grammaire : « Et l'enseignement du lexique ? Obstacles, enjeux et propositions » par C. Masseron ; « Impacts d'une réflexion métalinguistique collective médiée par le forum » par E. Chachkine et É. Champseix ; « Intégrer des apprentissages grammaticaux à l'étude d'un genre textuel : entre les dire et les faire » par V. Marmy Cusin et B. Schneuwly ; l'ouvrage se clôt sur une dernière partie relative aux normes, programmes et formations, avec deux études centrales : « La transmission du patrimoine linguistique : point aveugle des programmes de français » par M.-L. Elalouf ; « Enseigner de la "grammaire" en Belgique francophone. Regards de didacticiens formateurs sur quelques déterminants de cet enseignement » par J.-L. Dumortier et M. Dispy.

**Florence Cabaret & Nathalie Vienne-Guerrin, (dir.), *Mauvaises Langues !*, Presses universitaires de Rouen et du Havre, 2013 (374 p., 25,00 euros)**

Difficile de rendre compte d'un si volumineux recueil consacré aux mauvaises langues. Fruit de plusieurs séminaires et de colloques sur le sujet, organisés par l'équipe de recherche interdisciplinaire sur les aires culturelles (ERIAC) de l'université de Rouen, il interroge les rapports souvent conflictuels entre langue incorrecte et langue correcte, ce qui permet aux deux directrices de l'ouvrage de définir cette langue « en infraction » avec le système linguistique dominant (p. 13). Au-delà, les chapitres avancent dans la définition des « maux de la langue » en explorant ce qui constitue la « malebouche », ces méchantes langues « qui blessent, piquent ou empoisonnent » (p. 16), et qui sont souvent les instruments du commérage et des bavardages. C'est également, et par contraste, que les contributeurs décrivent les moyens de contrôle de cette langue qui « fourche, qui est double et diabolique » (p.19), des moyens qui tentent de mettre en échec cette langue rebelle et malfaisante par diverses formes de maîtrise, d'évitements, de boucliers qui épargnent tant le locuteur que le récepteur.

Le sommaire s'organise autour de ces trois ensembles, avec une introduction générale de F. Cabaret et N. Vienne-Guerrin, puis dans la partie « Langue incorrecte/langue correcte »,

plusieurs articles : « La “mauvaise langue” mérite-t-elle d’être étudiée ? » par C. Filippi-Deswelle ; « (Méta)linguistique de la mauvaise langue » par N. Ballier ; « “An old abusing of God’s patience and the King’s English”. L’émergence du “King’s English” à l’époque élisabéthaine et dans les pièces historiques de Shakespeare » par A. Askar ; « L’Homère de George Chapman : la bonne langue à l’épreuve de la traduction » par S. Bataille ; « Des mauvaises langues aux “mauvais mots” : ce qui se dénonce à l’école montréalaise en milieu plurilingue » par E. Razafimandimbimananana ; « “Éduquons, c’est pas une insulte”. Insulte (et) rhétorique » par J.-J. Lecercle. La partie consacrée aux « Maux de langue » comprend une deuxième série d’études : « L’effet injure face à l’effet littéraire » par É. Larguèche ; « Les techniques de l’invective dans la *Sixième Satire* de Juvénal » par L. Watson ; « “Couronner Thersite”, ou la suprême insulte entre Eschine et Démosthène » par L. Villard ; « Les “énigmes” de Tirésias, miroir de la mauvaise langue d’Œdipe » par C. Gontran ; « La langue (au service) du mal(in) au Moyen Âge : Reinhart Fuchs » par A. Guillaume ; « Stratégies de la tension : le langage de la violence et la parole comme arme dans le *Decameron* de Boccace » par M. Schonbuch ; « La commère et le roi : la mauvaise langue face au pouvoir dans la littérature pamphlétaire de la guerre civile anglaise (1642-1649) » par C. Gheeraert-Graffeulle ; « “Scandal is the woman’s weapon” : féminité et journalisme de propagande dans *The Parrot* (1728) » par C. Boulard-Jouslin ; « Bernhard imprécateur : une évidence à questionner » par H. Francoual. La troisième et dernière section de l’ouvrage décrit le « Contrôle de la langue » et comprend quatre autres articles : « Des bons et des mauvais usages de la langue selon Érasme. La *Lingua* et sa réception dans l’Espagne du XVI<sup>e</sup> siècle » par H. Rabaey ; « *Mala lingua*. Discipline de la parole et du silence dans la culture médiévale » par C. Casagrande et S. Vecchio ; « Du blasphème à l’insulte : le contrôle de la langue dans l’Espagne du Siècle d’or » par A. Milhou-Roudié ; « “Un flux de caquet”. Excès et éthique de la parole à la Renaissance (le cas de Montaigne, “Sur des vers de Virgile”) » par E. Butterworth.

**Jacques Crinon & Brigitte Marin, *La Production écrite, entre contraintes et expression - Cycle 3*, Paris, Nathan, coll. « Questions d’enseignants », 2014.**

Voici un ouvrage parfaitement composé, avec une double visée vulgarisatrice et formative. Les auteurs, connus des lecteurs du *FA*, y présentent les principales connaissances scientifiques cumulées sur un apprentissage, la production écrite, souvent délicat à mettre en œuvre et dont la maîtrise par les élèves est toujours difficile à évaluer.

Organisé en deux parties équilibrées, le livre comprend, d’une part, une revue synthétique et argumentée des recherches qui ont alimenté cette « activité complexe » que constitue l’écriture, et, d’autre part, les multiples démarches, dispositifs, pratiques qui organisent son enseignement. Les auteurs les décrivent en rappelant trois grandes « convictions fortes » (P. 9) : i) les élèves doivent pouvoir écrire beaucoup, souvent, régulièrement, car c’est la condition d’une maîtrise à terme d’une compétence aussi exigeante que complexe ; ii) il est également nécessaire que les enseignants accompagnent ces activités scripturales par des lectures intensives et articulées, notamment à la rédaction de commentaires, d’annotations, d’échanges entre lecteurs (p. 10) ; iii) la production écrite s’enseigne dans le sens où elle ne peut simplement résulter de l’imprégnation de modèles ; elle doit dès lors s’inscrire dans des situations où sont explicités les finalités sociales, scolaires et les critères d’évaluation (p.

11). Un livre à inscrire dans les bibliographies de meilleures formations d'enseignants, du primaire comme du secondaire, pour sa qualité synthétique et sa valeur didactique.

**Catherine Delarue-Breton, *Discours scolaire et paradoxe*, Paris, Academia & L'Harmattan, coll. « Sciences du langage – Carrefours et points de vue », 2012 (240 p., 26 euros)**

L'ouvrage repose sur divers travaux pluridisciplinaires qui mettent en évidence l'hétérogénéité du discours et des situations auxquelles sont confrontés les élèves à l'école. L'auteure revisite ainsi, dans une orientation psychanalytique affirmée, les phénomènes de coconstruction des inégalités scolaires. Elle propose alors de déplacer la notion de réussite scolaire vers celle d'expérience culturelle ; ce qui entraîne une redéfinition du rôle de l'école, considérée comme un lieu de socialisation dont la spécificité réside dans l'apport d'une culture partagée, entre réalité intérieure et réalité extérieure.

La première partie de l'ouvrage explore deux notions, « l'hétérogène et le paradoxal », en montrant comment elles se croisent dans les différents champs disciplinaires de l'école, dans des discours plus ou moins cohérents et continus, conversationnels ou institués, premiers ou seconds. La deuxième section du livre tente de situer l'école entre « la commensurabilité et l'incommensurabilité du monde et de l'homme », notamment dans les différentes formes de médiation scolaire, où se redéfinit la figure centrale du paradoxe, théorisée dans une double acception, négative et positive. La troisième et dernière partie explore le rapport de l'école à « la production du sens », qui reste une question inévitablement différenciatrice dans des disciplines prises comme exemple : le français, bien sûr, mais aussi la géographie ; car l'appréhension du sens se déploie également dans des formalisations (notamment graphiques) et des classifications ou des catégorisations qui permettent la construction de significations individuelles et de jugements personnels. L'ouvrage se clôt sur d'autres interrogations, concernant entre autres l'expérience culturelle, la place du réel, la vraisemblance des dispositifs scolaires.

Un livre d'accès difficile, mais essentiel car il pose des questions fortes et suscitent des réflexions alimentées par de solides références théoriques, généralement absentes des recherches en sciences de l'éducation, certes plus accessibles mais aussi plus simples et souvent plus réductrices.

**Nathalie Denizot, *La Scolarisation des genres littéraires (1802-2010)*, Bruxelles, Peter Lang, coll. « ThéoCrit' », 2013 (297 p., 46 euros)**

Reprenant les travaux de sa thèse, Nathalie Denizot analyse dans cet ouvrage les rapports que la discipline française entretient, dans une double perspective didactique et diachronique, avec l'un des objets enseignés : les genres littéraires, dans le second degré classique et professionnel. Les genres sont abordés sous deux aspects, d'une part, en tant que concept qui définit certaines caractéristiques littéraires et, d'autre part, en tant que critère de catégorisation des œuvres ; c'est-à-dire en tant qu'organisateur des corpus.

L'étude repose sur une hypothèse qui organise tout le propos : les genres sont des « constructions socio-historiques reposant sur des critères hétérogènes (formels, thématiques, historiques, pragmatiques, énonciatifs, etc.) » (p. 13). Il s'agit donc de mener une analyse didactique de ces objets scolaires, pour en cerner les transformations, selon des périodes successives, en fonction de leurs usages scolaires et des finalités éducatives de la discipline. À travers l'étude des genres, ce sont les différentes configurations de la discipline qui apparaissent.

L'ouvrage est organisé en deux grandes parties. La première est une étude des transformations du concept de genre au cours de trois grandes périodes qui mettent en jeu des configurations spécifiques de la discipline et donc des acceptions différentes de la notion. Au cours de ces trois périodes, les conceptions et usages des genres littéraires à l'école se transforment et évoluent selon les courants dominants de la lecture littéraire, mais également en fonction des attendus éducatifs.

La seconde partie est consacrée à l'étude de quatre genres scolaires que sont la tragédie, le biographique, les textes fondateurs et le roman vu à travers un auteur, Balzac. Cette étude permet de comprendre et d'analyser comment les genres sont construits par la discipline, en fonction de ses propres finalités didactiques et éducatives. L'étude des quatre exemples si différents rend visibles les processus de sélection des corpus, par les choix d'auteurs ou d'extraits jugés représentatifs. La sélection qui s'opère finit par déterminer les contours des genres qui deviennent des sortes de points fixes de la discipline, autour desquels les autres apprentissages, lire, écrire, s'organisent. Au-delà, c'est aussi la représentation de la littérature dans la société qui semble se construire autour de ces objets scolaires. Les outils utilisés pour mener ces analyses sont les manuels, les textes officiels, programmes d'étude et prescriptions, les listes d'œuvres données aux examens et, pour la seconde partie, des enquêtes menées auprès d'enseignants.

Cet ouvrage constitue un apport fondamental pour la didactique de la littérature. Tout d'abord en ce qu'il offre une véritable méthodologie pour l'étude didactique des manuels. Grâce à l'attention portée aux phénomènes de mise en page, agencement, proximité et découpage des textes dans les manuels, ceux-ci ne sont plus consultés comme des banques d'extraits, mais apparaissent comme des organisateurs du savoir scolaire. À ceci s'ajoute le concept d'« amphitextualité », initié par N. Denizot, qui permet d'étudier l'effet des solidarités qui se tissent entre les textes des manuels, c'est-à-dire ce qui relie un texte à ceux à côté desquels il est « posé » (p.148). Par ailleurs, l'ouvrage contribue à l'étude du français comme discipline scolaire en illustrant et interrogeant différents concepts tels que celui de transposition ou de reconfiguration des objets.

À travers l'étude des genres, c'est d'une manière générale la question de la catégorisation des objets littéraires, de leur classement, de leur définition qui est posée et, à travers elle, le contenu même du français comme discipline scolaire qui cherche constamment, comme toutes les disciplines, à trier, classer, définir et organiser ses objets. Le plus souvent les objets enseignés sont naturalisés dans le discours scolaire qui les présente comme des évidences. Ici, l'exemple des classements des textes dans les centres de documentations et d'information (CDI) des collèges est fort judicieusement convoqué pour remettre en question cet aspect naturel des catégories génériques. L'approche historique et les études de cas apportent une réflexion solide sur les modes d'élaboration et de reconfiguration du français comme discipline scolaire.

**Claudine Garcia-Debanc, Caroline Masseron & Christophe Ronveaux (dir.), *Enseigner le lexique*, Presses universitaires de Namur & AIRDF, coll. « Recherches en didactique du français », vol. 5, 2013 (300 p., 22 euros).**

Les études qui composent ce volume présentent un ensemble diversifié de recherches relatives à l'enseignement du lexique, un domaine encore peu exploré comparativement à celui de la grammaire ou de l'orthographe, par exemple. Il s'ouvre sur une présentation qui offre un argumentaire historique et une description des usages actuels du lexique, dans les contextes sociaux et scolaires propres aux pays de la Francophonie dans lesquels des recherches ont été effectivement menées. De fait, on y trouve des données qui situent le lexique dans des (re)configurations théoriques et disciplinaires récentes, et permettent de saisir les lignes de forces de son apprentissage. Le sommaire reflète cette évolution ; divisé en quatre sections, il propose un parcours dans : (1) les « modèle et pratiques d'enseignement du lexique » ; (2) les

« apports des travaux sur les collocations en didactique du français langue seconde » ; (3) le lexique et la littérature : « une tradition déjà bien ancrée » ; (4) les « apprentissage, évaluation et aides lexicales ». Plus précisément, nous y trouvons douze contributions ayant chacune pour titre : « Modèle lexicographique de croissance du vocabulaire fondé sur un processus aléatoire, mais systématique » par A. Polguère et D. Siroka ; « Des listes de mots pour les trois cycles du primaire au Québec » par O. Tremblay, P. Lefrançois et V. Lombard ; « Favoriser l'acquisition lexicale chez de jeunes enfants "le dire et le faire" » par M.-N. Roubaud et M.-J. Moussu ; « Les mots suffisent-ils pour comprendre ? Dimensions lexicales dans une tâche de lecture-écriture en allemand langue étrangère » par M. Jacquin ; « "Parfaitement sensé". La préférence sémantique et l'enseignement des collocations en L2 » par A. Edmonds ; « À propos de l'existence d'une compétence phraséologique chez l'apprenant de FLE. Une approche expérimentale » par A. Falkert ; « Le traitement de la préconstruction lexicale dans un corpus de méthodes de français langue étrangère » par O. Théophanous ; « Fonctions et fonctionnements de l'annotation lexicale dans les manuels. L'exemple de quatre fables de La Fontaine » par B. Louichon ; « La triade "nature/culture/société" : l'exemple d'un enseignement reconfiguré du lexique en baccalauréat professionnel ? » par G. Plissonneau ; « Un portrait qualitatif des connaissances lexicales des jeunes Québécois francophones » par P. Lefrançois et M.-É. de Villers ; « Le rapport à l'erreur lexicale d'enseignants de français du secondaire » par D. Anctil ; « Les aides lexicales à la rédaction de textes : panorama historique et essai de typologie » par C. Garcia-Debanco.

Cet ensemble donne une vision étendue des recherches en didactique du lexique, même si certains domaines sont sous représentés, notamment l'acquisition du lexique chez les jeunes enfants et au préscolaire, ou sont significativement absents comme la morphologie, la terminologie ou la dictionnaire. Et, comme le notent les coordinateurs de l'ouvrage, la question essentielle de la programmation des apprentissages lexicaux reste encore largement impensée dans les recherches effectives ; en témoignent les incohérences qui caractérisent les sommaires des manuels scolaires comme des programmes institutionnels, incohérences auxquelles correspond malheureusement le désarroi des enseignants dans la conduite des mêmes apprentissages. En revanche, les pratiques scolaires du lexique sont plus largement décrites, qui associent les didactiques du français langue première au français langue étrangère ou seconde, et à d'autres langues.

**Violaine Houdart-Merot & Christine Mongenot (dir.), *Pratiques d'écriture littéraire à l'université*, Paris, Honoré Champion, coll. « Didactique des Lettres et des Cultures », n° 1, 2013 (430 p., 65 euros).**

Si l'enseignement de la littérature, et surtout sa réception à l'université, a fait l'objet de nombreuses recherches depuis plus d'un siècle, en revanche la question de l'écriture littéraire est relativement peu explorée, sans doute par excès de l'ancienne rhétorique qui a longtemps tenu lieu de pratique exclusive (avec la dissertation, l'explication et le commentaire de textes). Le projet développé par les dix-sept contributeurs à cette somme est inverse : l'ouverture contemporaine des études universitaires à des pratiques d'écriture littéraire constitue une voie nouvelle pour penser aujourd'hui cet enseignement. De fait, l'ouvrage, issu de recherches impliquant plusieurs universités, propose de reconsidérer ces pratiques d'écriture littéraire dans les départements de lettres en France, en les comparant à des expériences étrangères plus ou moins récentes. Ces différents auteurs s'interrogent dès lors sur les fondements épistémologiques et la conception de la littérature que ces nouvelles pratiques engagent. Qu'il s'agisse d'observer ou de décrire des ateliers d'écriture effectivement mis en œuvre, d'analyser des démarches expérimentées à partir de diverses approches de la littérature, ou de s'interroger sur les modalités d'évaluation, l'objectif est de faire partager la pluralité des pratiques actuelles. Et, pour reprendre les propos liminaires des deux coordinatrices de

l'ouvrage, V. Houdart Merot et C. Mongenot, il s'agit à la fois de relativiser le statisme constaté dans les cursus universitaires de lettres et d'inventorier précisément les pratiques novatrices, souvent peu valorisées et donc peu connues, dans les domaines de l'écriture et de la création littéraire. S'appuyant sur les résultats d'une enquête nationale conduite par une équipe interuniversitaire (Aix, Cergy et Lyon), elles montrent qu'il convient, d'une part, de « mieux connaître la situation réelle dans les départements de lettres des universités françaises, [celles] qui proposent, sous des appellations diverses, des "ateliers d'écriture littéraire" et [les] principes [sur lesquels ils] fonctionnent. Il s'agit d'autre part de mesurer les effets de ces pratiques, leur bien-fondé, les conditions d'une expansion possible, en licence et, dans un second temps, en master » (p. 11). Le sommaire qui suit donne une vision précise des approches fécondes, susceptibles de redonner du sens aux études de lettres ; il est divisé en quatre parties ayant chacune un titre explicite.

La première nous offre un large panorama des contextes « historique, théorique et institutionnel », en quatre chapitres : « La lente émergence des ateliers d'écriture dans les universités françaises : histoire et fondements » par V. Houdart Merot ; « Pour un historique des ateliers d'écriture à l'université d'Aix-en-Provence » par C. Robet ; « Le texte littéraire comme théâtralisation de mécanismes langagiers », par C. Oriol-Boyer ; « Place et fonctions de l'écriture littéraire dans un cursus universitaire » par C. Bisenius-Penin ; « Écriture ou culture ? La place des ateliers d'écriture dans la catégorie d'action culturelle universitaire » par F. Chateigner.

La deuxième section regroupe cinq autres études pour « Regarder ailleurs : des pratiques d'écriture littéraire à l'étranger », avec « L'exemple américain : l'intégration du *creative writing* dans les programmes universitaires aux États-Unis » par A.-M. Petitjean ; « Le cas de l'université Laval au Québec : la création littéraire au milieu universitaire » par A. Beaulieu ; « Essai d'analyse d'une expérience brésilienne » par A. Bettega ; « Aix-Leipzig-Cergy : un regard en arrière et en avant » par A. Roche ; « L'écriture littéraire à l'université de Genève : essai d'archéologie » par G. Poitry.

La troisième partie se décompose en huit « expériences françaises » présentant la « pluralité des approches » disponibles, avec les contributions suivantes : « Ateliers d'écriture / ateliers de créativité littéraire : retours sur une pratique » par A. Pibarot ; « Écrire des monologues : restitution et mise en perspective d'une expérience universitaire » par F. Heulot-Petit ; « Écrire des fictions utopiques et juridiques : le programme international "alterréalisme" » par L. Loty et A.-R. Morel ; « Biographie d'auteur imaginaire en master : entre écriture littéraire et écriture critique » par N. Biagioli ; « Ateliers en licence et en master : de l'écriture littéraire de la critique à la découverte du texte » par C. Mongenot ; « Ateliers d'écriture à partir d'images pour la formation d'enseignants » par C. Plu ; « Vertus avérées et escomptées de la "twittérature" » par H. Hartje ; « Expériences d'écriture poétique à l'écoute d'Henry Meschonnic » par A. Eyriès.

La quatrième et dernière section suggère « Le retour sur le texte : quels enjeux pour le scripteur et pour l'animateur ? », en quatre tableaux qui décrivent le rapport de l'écriture à l'étude de textes littéraires spécifiques : « Écrire pour lire *Le Roman de la rose* et *Le Tiers livre* » par P. Joole ; « Atelier d'écriture-réécriture et génétique textuelle : le scripteur face à son texte » par J. Lafont-Terranova ; « Les "retours" écrits de l'animateur sur les textes produits en atelier : principes et effets » par M. Monte et C. Robet ; « Éthique de l'animateur d'atelier d'écriture et désir d'écrire » par S. Molina.

L'ouvrage est judicieusement augmenté d'une bibliographie parfaitement organisée, et d'une sitographie qui complète les références de l'ouvrage, tout en ouvrant des perspectives

de recherches en écriture universitaire, en général, et dans le champ de la littérature, plus spécifiquement.

**Georg Kremnitz (dir.), *Histoire sociale des langues de France*, Presses universitaires de Rennes, 2013 (912 p., 31 euros)**

Difficile de rendre compte d'un ouvrage collectif aussi dense que volumineux. Pourtant, il faut bien reconnaître que, si plusieurs histoires sociales de langues ont été publiées, celle-ci est la première pour l'ensemble des langues de France. De fait, elle prend en compte aussi bien les langues régionales ou minoritaires métropolitaines que celles de l'Outre-mer et celles de l'immigration ancienne ou récente, sans oublier la langue des signes française. Et, pour reprendre la déclaration d'objectif de G. Kremnitz, qui signe l'introduction générale, il s'agit bien de jeter les bases de recherches sur les langues *de* France mais aussi les langues *en* France, afin de ne pas isoler la description de ces langues de celles des variétés de langues, d'une part, et des phénomènes de communication en usage sur ses différentes aires linguistiques, d'autre part (p. 36-37).

Aujourd'hui, si la France découvre son plurilinguisme – on y parle en effet plusieurs dizaines de langues autres que le français – une nouvelle perception de cette réalité linguistique émerge aux niveaux politiques, administratif et public depuis une quinzaine d'années. Avec cet ouvrage, abondant au double plan quantitatif et qualitatif, la recherche avance résolument pour décrire en extension ces langues de France et les analyser selon des méthodologies spécifiques et innovantes. Cet état des lieux général et la synthèse qui le prolonge ont été menés à bien grâce au travail d'ampleur du collectif HSLF, éponyme de l'ouvrage, qui comprend neuf universitaires : Carmen Alén Garabato (Montpellier), Klaus Bochmann (Leipzig), Henri Boyer (Montpellier), Fañch Broudic (Brest), Dominique Caubet (Paris), Marie-Christine Hazaël-Massieux (Aix-Marseille), Georg Kremnitz (Vienne), François Pic (Toulouse), Jean Sibille (Toulouse), et des dizaines d'autres chercheurs issus de différents horizons. L'ouvrage en lui-même a été rédigé par soixante-dix auteurs français et étrangers. Ils ont été sollicités pour décrire et analyser les relations sociales qui se sont établies au fil des siècles entre le français et les autres langues, mais aussi entre celles-ci et le monde externe.

Saluons donc, avec force et reconnaissance, cette entreprise qui apporte une somme considérable d'informations sur une réalité plurilinguistique encore méconnue de la société française. Cette encyclopédie novatrice constitue un ouvrage de référence, indispensable pour la connaissance profane comme pour la recherche fondamentale. Tous les lecteurs, informés ou non, chercheurs ou simples usagers, accéderont ainsi aux concepts et aux données qui s'imposent pour mieux comprendre l'évolution des formes de communication en ces diverses langues.

**Valelia Muni Toke, *La Grammaire nationale selon Damourette et Pichon. 1911-1939. L'invention du locuteur*, Lyon, ENS Editions, coll. « Langages », 2013 (346 p., 24 euros)**

Remercions V. Muni Toke d'avoir composé et édité cette toute première monographie consacrée aux deux grammairiens, Jacques Damourette et Édouard Pichon, qui publièrent leur premier *Essai de grammaire de la langue française* dès 1930, et qui sont considérés comme un véritable « monstre dicéphale » (selon l'expression de M. Arrivé). Pourtant, comme le précise l'auteure, les deux grammairiens ne sont pas assimilables. Avant cet *Essai*, le premier, J. Damourette, a déjà publié plusieurs notes lexicographiques, des essais littéraires et des traités d'orthographe et de ponctuation. Le second, É. Pichon, avant tout médecin, est aussi

célèbre pour avoir contribué à la fondation de la Société de psychanalyse de Paris – dans laquelle il fit entrer Jacques Lacan. Ensemble, J. Damourette et É. Pichon sont également des soutiens assidus de l'Action française ; surtout le second qui fut profondément influencé par les idées maurrassiennes.

C'est dans ce contexte idéologique, que V. Muni Toke rappelle comment et pourquoi ils ont énoncé leur projet d'une conceptualisation linguistique et politique : « pour faire la grammaire française telle que nous la concevons, il fallait être Français : nous la sommes » (p. 15). C'est cette configuration épistémologique particulière, mêlant linguistique, psychanalyse et nationalisme, que l'ouvrage restitue, analyse et critique, notamment dans les débats qui les opposèrent à L. Spitzer, qualifié de « cosmopolitique » (chapitre 2). V. Muni Toke parvient ainsi à cerner subtilement la question – toujours très vive, y compris dans les débats actuels – des liens entre identité linguistique et identité nationale, dans des contextes historiquement situés. Car l'ambition des deux grammairiens consistait bien à fonder une grammaire sur les rapports de la linguistique entretient, en tant que discipline, avec la politique et les thèses controversées de l'identification à une communauté nationale. De fait, si J. Damourette et É. Pichon « construisent la figure d'un *locuteur* [celle-ci] rappelle à tous égards le *locuteur natif* de la linguistique contemporaine » (p. 18), et cette figure se comprend dans un « appareil formel [...] grâce auquel le *locuteur* s'inscrit dans son discours, un discours représentatif du *génie national* [...]. Ainsi, « [leur] locuteur n'existe que relativement à un *idiome national* et plus précisément à un *inconscient national collectif*, d'essence linguistique, que son discours contiendrait en puissance » (p. 20).

Cette option nationaliste se retrouve également dans les exemples pris, en dehors de la littérature (contrairement à la tradition des grammaires antérieures ou contemporaines), pour appuyer tout d'abord leur méthode sémasiologique « ascendante » (chapitre 1), en donnant la primauté au sentiment linguistique du locuteur natif (chapitre 2), et ensuite pour étayer leurs thèses de la « sexuisemblance » des noms féminins *vs* masculins ou de la « sysémie homophonique », cette attraction entre son et sens comme explication étymologique (chapitre 3).

Le livre, issu d'une thèse de doctorat reconnue pour ses qualités scientifique et rédactionnelle, est judicieusement composé. La finesse des analyses est prolongée par des annexes qui listent les auteurs et ouvrages cités par les deux grammairiens, et restituent la très éclairante correspondance entretenue avec Lucien Tesnière. Un ouvrage à lire autant pour les connaissances apportées que pour la démonstration critique et la clarté du style adopté.

**Jean-Claude Meyer, Pierre Le Reun, Agnès Surgey, Hélène Guillerme, Liliane Tur & Emmanuelle Miribel-Lopez, *La Lecture littéraire au collège : pour former un lecteur autonome, Les Dossiers du CEPEC*, n° 81, 2013 (107 p., 15 euros)**

Ce dossier édité par le Centre d'études pédagogiques pour l'expérimentation et le conseil (CEPEC) de Lyon est le fruit de travaux amorcés dans les années 1980, repris, refondus puis augmentés depuis 2005, dans le cadre du Groupe de recherche en français (GREF) du même Cepec, dont la composition a évolué années après années.

Les auteurs sont parvenus à composer un ouvrage original qui offre tout d'abord une synthèse des recherches appliquées à l'apprentissage de la lecture littéraire et définit un modèle théorique en rapport. Suit une présentation argumentée de la démarche proposée, accompagnée d'un tableau synoptique (fourni en annexe) qui suggère une progression pour l'acquisition de ces compétences littéraires. Les dispositifs décrits ont été expérimentés dans différentes classes du collège : i) en Sixième et Cinquième pour apprendre « à construire une hypothèse de lecture » ; ii) en Quatrième pour activer la lecture afin d'« en rendre compte par écrit » ; iii) en Troisième pour étayer « une hypothèse par des indices textuels » et rédiger

une argumentation qui « expose et justifie une interprétation ». Des éléments d'évaluation des compétences de lecture littéraire sont proposés à la fin de chaque année.

Ce dossier s'adresse directement aux professeurs de français-lettres qui souhaitent acquérir les références théoriques relatives à l'enseignement de la lecture littéraire, et mettre en œuvre une démarche novatrice pour organiser, coordonner, programmer collectivement cet enseignement sur les quatre années du collège.

### Comptes rendus rédigés par Marie-France Bishop, Jacques David & Lydie Laroque

#### **Nous avons également reçu, pour des notes de lecture et des chroniques à paraître dans un prochain volume du FA :**

- Victor Allouche, *Contribution à l'histoire des études sur le système verbal français (1922-1985). Signifiante et structurations conceptuelles*, Paris, L'Harmattan, 2013 (298 p., 30 euros)
- Cécile Avezard-Roger & Belinda Lavieu-Gwozdz (dir.), *Le Verbe : perspectives linguistiques et didactiques*, Artois presses université, coll. « Études linguistiques », 2013 (150 p., 16 euros)
- Fabrice Marsac & Jean-Christophe Pellat (dir.), *Le Participe passé entre accords et désaccords*, Presses universitaires de Strasbourg, 2013 (296 p., 28 euros)
- Christophe Leblay & Gilles Caporossi, *Temps de l'écriture. Enregistrements et représentations*, Louvain-la-Neuve, Academia & L'Harmattan, coll. « Sciences du langage : carrefours et points de vue », n° 12, 2014 (251 p., 27 euros)
- Michèle Monte & Gilles Philippe (dir.), *Genres et textes. Déterminations, évolutions, confrontations (Études offertes à Jean-Michel Adam)*, Presses universitaires de Lyon, coll. « Textes et langue », 2014 (354 p., 25 euros)
- Thérèse Thévenaz-Christen *et al.*, *La Lecture enseignée au fil de l'école obligatoire. L'exemple genevois*, Presses universitaires de Namur, coll. « Diptyque », 2014 (460 p., 31 euros)
- Claude Vargas, *Les Grammaires scolaires. De la recomposition à la reconfiguration*, Université de Provence, coll. « Langues et langage » (173 p., 15 euros)